

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze décembre, le Conseil Municipal réuni à la Mairie, après convocation légale en date du 07/12/2017 sous la Présidence de Monsieur Michel FRADIN, Adjoint au Maire de BELLOU LE TRICHARD.

Etaient présents : FRADIN M, KERVEILLANT M, FLAHAULT M-J, TAFFORY L, PIGEON J-L, BRISSET S, DEBRAY C, LEMARIÉ S, MAUGER A.

Etaient excusés : DESHAYES J-P, COLAS A.

Etait absent : Néant

Un scrutin a eu lieu, BRISSET S a été élue secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le compte rendu de la réunion du 7 novembre 2017 est approuvé.

1 – DECISION MODIFICATIVE n°2 – OUVERTURE DE CRÉDITS

Monsieur FRADIN rappelle que l'ensemble des travaux effectués dans le cimetière ont été réalisés par la commune après achats de tous les matériaux nécessaires. Il s'agit donc de travaux en régie. Afin de pouvoir intégrer la valeur des achats effectués pour ces travaux à notre patrimoine, il convient de passer des écritures comptables permettant d'affecter l'immobilisation. Pour ce faire Monsieur FRADIN propose de modifier le budget en ouvrant les crédits nécessaires :

SECTION D'INVESTISSEMENT / Dépenses / Article 212 : + 7 152 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT / Recettes / Chap 72 : + 7 152 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

-APPROUVE la proposition de modification budgétaire présentée ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

Catherine DEBRAY demande s'il est possible d'installer un éclairage au niveau de l'abri bus.

La question va être étudiée.

Séance levée à 20h30